

N°1552

du 14
Juin
2022



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FINANCES DE L'ARMÉE

P.3

La Coopérative militaire d'épargne et de crédit des FAT fait son bilan

CHANGEMENT CLIMATIQUE

P.4

10 communes climato-intelligentes choisies dans les 5 régions bientôt créées

LES MUTATIONS EN AFRIQUE

P.6

Les jeunes chercheurs exposent leurs réflexions sur le rôle des universités au cours de la journée d'étude de la Chaire UNESCO à l'UL

EXTREMISME VIOLENT

P.6

État d'urgence sécuritaire dans les Savanes pour 3 mois

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

P. 4 L'inflation passe de 6,6% à 6,9% entre avril et mai



Les tomates rondes ont contribué à la hausse à 92,1%

En mai 2022, l'INHPC - Indice national harmonisé des prix à la consommation - a progressé de 1,4% par rapport à son niveau d'avril 2022. Cette évolution est la conjugaison des augmentations des indices des fonctions de consommation dont les plus importantes en termes de contribution sont : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+2,9%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,6%) et "Transports" (+1,5%). La hausse de l'indice global est cependant ralentie par la baisse du niveau de l'indice de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,3%), renseigne l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). L'Indice national harmonisé des prix à la consommation prend en compte aussi bien le milieu urbain que rural et sa couverture est nationale...

... Concernant les contributions négatives, le poste ayant le plus contribué à la baisse de l'indice de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" est "Combustibles solides et autres" (-10,7%). De même, les prix ont chuté pour le "Charbon de bois" (-10,3%) et le "Bois de chauffe" (-6,5%)...

PRISON D'AGOMBIO

P.3

Du tristement célèbre à la modernité,
l'état des lieux avant le retour

Tous mes services
au bout du doigt ?
Clic, Appli TMoney !

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money
Avancer. Pour vous. Pour tous.



TMoney

Disponible sur
Google Play

Téléchargez et utilisez
gratuitement l'Appli.



LES MUTATIONS EN AFRIQUE

Les jeunes chercheurs exposent leurs réflexions sur le rôle des universités au cours de la journée d'étude de la Chaire UNESCO à l'UL

Les Ateliers Jeunes chercheurs de la Chaire UNESCO, Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir, se sont achevés la semaine dernière à l'Université de Lomé. Les délégations venues de la Belgique, du Burkina Faso, du Cameroun, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de la France, du Mali, du Tchad ont discuté sur la thématique: «Les jeunes face aux défis et transformations en Afrique». Il s'est agi pour les jeunes doctorants d'exposer leurs réflexions et recherches sur le rôle que peut jouer l'université, dans le contexte contemporain de crise et de bouleversement des certitudes.

F. Woussou

Pour Docteur Komla Batawila, le vice-président de l'Université de Lomé, la situation socio-économique et politique internationale actuelle, sur fond d'une crise alimentaire due à la dépendance mondiale aux exportations ukrainiennes et russes en matière de produits agricoles et de ressources énergétiques, apparaît comme un défi de plus. « Que peut l'Université, surtout dans le cas de l'Afrique toujours réduite à la portion congrue dans les rapports géopolitiques et géostratégiques », s'est-il demandé. Il a indiqué que l'Afrique à la croisée des chemins, devra se positionner comme un acteur digne sur la scène internationale, en prenant son destin en main.

Le doyen de la faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS), Prof. Edinam Kola, a abordé dans le même sens que son collègue pour noter que le monde contemporain est le théâtre d'une série de vulnérabilités : le réchauffement climatique, la montée implacable du fondamentalisme et de l'extrémisme violent, les pandémies dont

la dernière en date, la Covid-19, qui a tant défrayé la chronique, même si on peut se réjouir aujourd'hui d'une certaine accalmie. « Dans un tel contexte d'incertitudes, comment ne pas saluer les initiatives de la Chaire UNESCO fondées sur une politique de dialogue entre les cultures et de promotion de la paix, ainsi que ses contributions inestimables au développement, à travers des objectifs clairement identifiés et définis, partagés par toute la communauté internationale », a-t-il dit.

En lien avec le thème principal de la rencontre, les tables rondes en plénière sur l'insertion professionnelle des jeunes, la transformation des formes de travail, les réponses aux crises : Stigmatisations, Perceptions et inégalités, ont été l'occasion de présentation de communications par les doctorants et d'échanges fructueux entre les participants.

Edinam Kola a fait savoir que la Chaire UNESCO Défis partagés du développement de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, en lien avec ses institutions académiques partenaires, réaffirme son engagement en faveur d'un système édu-



catif inclusif et collaboratif fondé sur une diffusion des résultats et une participation active dans des réseaux et forums internationaux. Plus spécifiquement, il s'agit d'un engagement volontariste qui s'articule autour des objectifs suivants : une pratique partagée et le soutien de la recherche pluridisciplinaire sur le développement et les défis de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) ; la diffusion de travaux et résultats académiques d'un réseau francophone ouvert sur les études de développement ; l'activation de la mobilité des étudiants et des enseignants pour renouveler les formes de partenariat Nord/Sud, ainsi que d'en encourager de nouvelles formes de partenariats en particulier Sud-Sud ; le rayonnement des acti-

tivités de la Chaire dans le monde des politiques publiques pour faire connaître la richesse et diversité des savoirs et compétences de l'aire francophone en matière de développement international, soutenir la recherche réalisée sur les contextes Suds et être force de proposition utile pour les décideurs ; le soutien apporté aux jeunes chercheurs, notamment africains, pour une pratique innovante de la recherche sur les transitions économiques en lien avec l'Agenda 2030 et une contribution à la formation des cadres dans les différents pays.

Pour l'Université de Lomé, la rencontre était une belle opportunité offerte au monde de la recherche et à

la jeunesse africaine dans son ensemble, pour réfléchir sur de nouveaux paradigmes à même d'aider à soutenir l'innovation et accéder aux réserves mondiales du savoir. « Notre continent dispose d'énormes potentialités, de variables propices à son redressement. Mais cela ne peut être effectif que par la consolidation des pôles de recherche, par un relèvement plus accru des performances et des compétences dans les domaines les plus prometteurs, dans les secteurs porteurs, susceptibles de répondre de façon efficace et efficiente aux défis actuels », fait-on savoir.

On rappelle que l'Université de Lomé, membre de « la Chaire

UNESCO Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir », dans sa dynamique réformatrice, ses mutations stratégiques, perceptibles à tous égards, ne peut qu'être reconfortée par cette manifestation pilotée par l'ensemble des institutions académiques partenaires autour des objectifs aussi nobles et variés qu'une pratique partagée et le soutien de la recherche pluridisciplinaire sur le développement et les défis de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)-, le rayonnement des activités de la Chaire dans le monde des politiques publiques pour faire connaître la richesse et diversité des savoirs et compétences de l'aire francophone en matière de développement international, le soutien apporté aux jeunes chercheurs, notamment africains, pour une pratique innovante de la recherche sur les transitions économiques en lien avec l'Agenda 2030 et une contribution à la formation des cadres dans les différents pays.

EXTREMISME VIOLENT

État d'urgence sécuritaire dans les savanes pour 3 mois

F. Woussou

En conseil des ministres tenu hier à Lomé, le gouvernement a pris un décret instituant l'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes.

Dans la nuit du 10 au 11 mai 2022, la région a été victime d'une attaque djihadiste visant un poste avancé du dispositif de l'opération Koundjoaré situé dans la localité de Kpékpakandji (préfecture de Kpendjal). Cette attaque a fait malheureusement huit (8) morts et treize (13) blessés du côté des forces de défense et de sécurité déployées dans la zone dans le cadre de l'opération Koundjoaré, ainsi que des dégâts matériels. Face à la gravité de cette attaque qui intervient après la tentative enregistrée en novembre 2021 dans cette même partie du territoire national, il urge pour le Gouvernement de prendre des mesures indispensables en vue de lutter efficacement contre ces atteintes graves à l'intégrité du territoire national et de mettre hors d'état de nuire les groupes djihadistes qui sévissent depuis des années dans la sous-région.

Ainsi, il convient, conformément aux dispositions de l'article 94 de la Constitution et à celles de l'ordonnance n° 2020-007 bis du 03 octobre 2020 déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence au Togo, de décréter l'état d'urgence applicable à toute la région des Sa-

vanes qui est la partie du territoire national la plus exposée. L'état d'urgence sera ainsi décrété dans toutes les préfectures et communes de la région des Savanes pour une période initiale de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter du 13 juin 2022.

« L'état d'urgence qui a été pris aujourd'hui va avoir un objectif premier. C'est de donner les moyens à l'administration, au service public et aux forces de défense et de sécurité d'aller plus vite dans leurs actions. Vous savez, c'est une mesure d'exception qui intervient dans une situation particulière. On le sait tous, la région est la cible d'attaques terroristes et l'Etat a besoin d'agir, de réagir vite et efficacement », a déclaré le porte-parole du gouvernement Akodah Ayéwouadan.

Le gouvernement indique que dans sa substance, il décrète l'état d'urgence pour la région des Savanes et rend applicables, pendant toute la durée de l'état d'urgence les dispositions de la loi relative à la sécurité intérieure ainsi que celles de l'ordonnance ci-dessus mentionnée. Il confère par ailleurs, au ministre chargé de l'administration territoriale les prérogatives d'assurer la coordination administrative et opérationnelle des mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'état d'urgence.

Lors d'une intervention à la Télévision nationale, le ministre Payadowa Boukpepsi a énuméré quelques im-

plications de cette mesure. « D'abord il y a des assignations à résidence contre toute personne lorsqu'il existe des raisons sérieuses de penser que par son comportement, ses propos ou ses relations, celle-ci est susceptible de commettre ou de faciliter l'établissement d'un acte énuméré par l'article 28 du décret. La police et la gendarmerie peuvent procéder à des contrôles d'identité sur la voie publique de toute personne. L'expulsion d'étrangers et l'interdiction de séjour peuvent être décidées, de même que l'interdiction de circulation et de rassemblement de personnes sur la voie publique. Aussi existe-il la possibilité de suspendre les activités d'un établissement, d'une entreprise en raison des informations disponibles. Il y a aussi la possibilité de visite à domicile et des saisies. Il y a aussi le contrôle des sites internet et des communications électroniques », a laissé entendre Payadowa Boukpepsi.

On rappelle au gouvernement que l'état d'urgence sécuritaire ne doit pas être interprété comme une sorte de signe d'aggravation de la situation mais comme une action de renforcement de la protection de notre pays, car le Chef de l'État, Faure Gnassingbé a toujours agité dans cet esprit. Il faut souligner par ailleurs que cet état d'urgence est en parfaite cohérence avec le plan d'urgence en cours dans la région et qui vise à renforcer la résilience des populations sur tous les plans.

